



## Les résultats de l'inventaire phytosanitaire 2019 des forêts du Luxembourg

L'état de santé des forêts est relevé depuis 1984, par l'Administration de la nature et des forêts, basé sur un réseau national systématique de placettes. Ces relevés réguliers permettent de détecter des changements et d'évaluer les risques. Les informations obtenues deviennent une base primordiale pour des décisions politiques forestières et environnementales.

### Le réseau en 2019

Des experts forestiers, formés à l'observation de la vitalité des arbres, notent environ 1.200 arbres dominants répartis sur l'ensemble du territoire en près de 52 placettes (2019 : 1.176 arbres/49 placettes). L'observation annuelle des houppiers, à la même période, permet de caractériser l'évolution de l'état de santé de la forêt luxembourgeoise.

Chaque arbre fait l'objet d'une estimation du déficit foliaire dans le houppier fonctionnel, c'est-à-dire du manque de feuilles par rapport à l'état normal de bonne santé de l'arbre. Le déficit foliaire intègre à la fois la vitalité générale de l'arbre et les disparitions accidentelles de feuillage comme les défoliations ponctuelles par des chenilles par exemple.

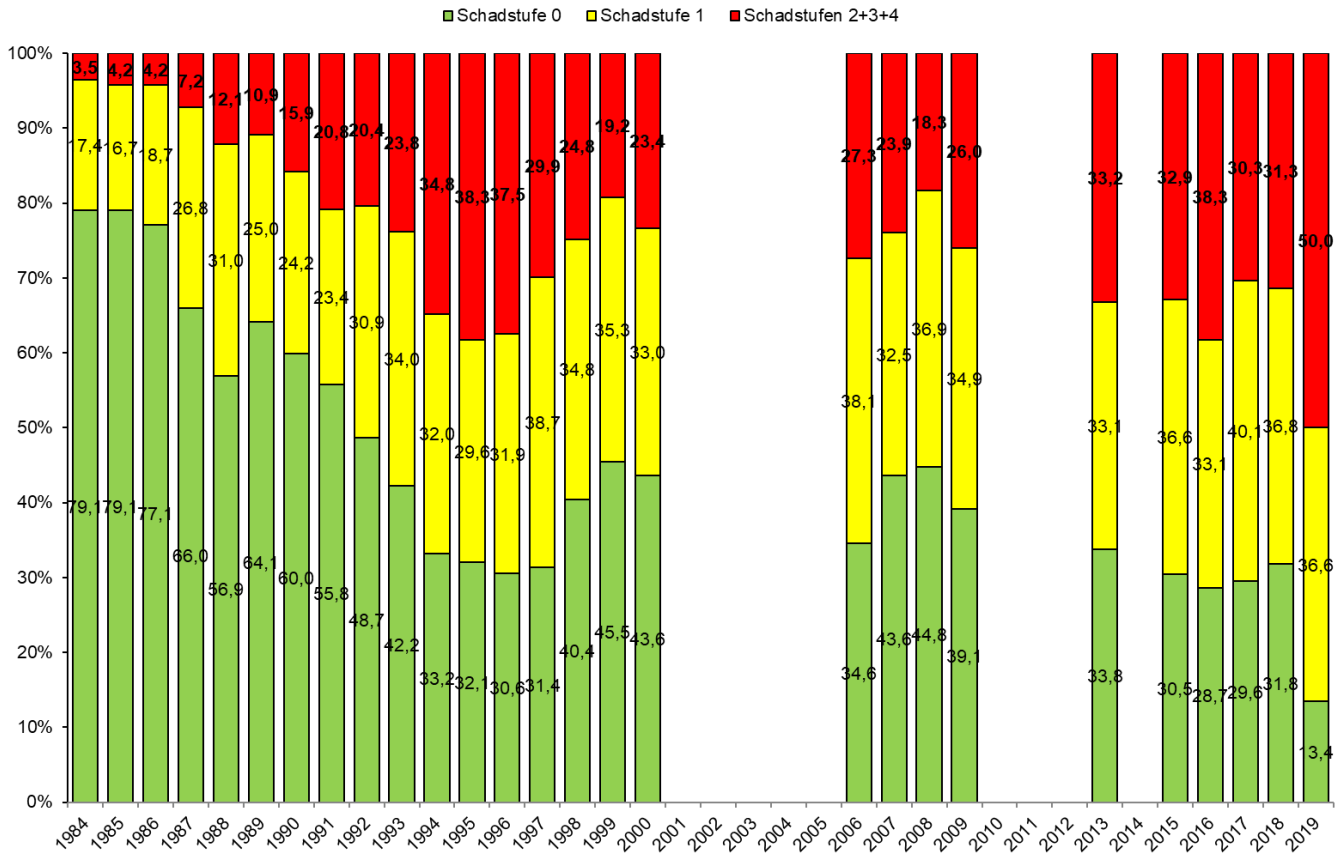
De mi-juillet à mi-août 2019, 4 experts forestiers ont analysé 1.176 arbres afin de :

- déterminer l'état de feuillage – une feuillaison complète correspond à une valeur de perte de 0 %, celle d'un arbre mort à 100 %,
- observer la coloration des feuilles et aiguilles de la cime des arbres,
- documenter la présence de parasites tels que insectes et champignons,
- définir sur base de ces analyses les classes de dégâts.

Les résultats de 2019 montrent que l'état de santé des forêts s'est dégradé :

- 13,4 % des arbres ne présentent pas de dommages (classe de dégâts : 0),
- 36,6 % des arbres sont légèrement endommagés (classe de dégâts : 1),
- 50,0 % des arbres sont nettement endommagés (des arbres moyennement endommagés), fortement endommagés ou arbres morts (classes de dégâts : 2, 3 et 4).

### Gesundheitszustand aller Baumarten



Comme les années précédentes la dégradation diffère d'une espèce à l'autre :

### Hêtre

L'état de santé du hêtre s'est dégradé :

	Classes de dégâts		
	0 sans dommage	1 légèrement endommagé	2-4 nettement endommagé
<b>1984</b>	66,80 %	27,90 %	5,30 %
<b>1989</b>	56,70 %	31,30 %	12,00 %
<b>1996</b>	11,80 %	39,70 %	48,50 %
<b>1999</b>	31,70 %	42,00 %	26,30 %
<b>2000</b>	27,50 %	28,60 %	43,90 %
<b>2006</b>	23,30 %	35,30 %	41,40 %
<b>2013</b>	14,90 %	36,00 %	49,20 %
<b>2017</b>	11,10 %	43,10 %	45,80 %
<b>2018</b>	12,70 %	43,00 %	44,30 %
<b>2019</b>	3,40 %	31,70 %	64,90 %

### **Chêne et autres feuillus**

L'état des cimes des chênes et des autres feuillus s'est affaibli :

	<b>Classes de dégâts</b>		
	<b>0 sans dommage</b>	<b>1 légèrement endommagé</b>	<b>2-4 nettement endommagé</b>
<b>1984</b>	71,50 %	25,80 %	2,70 %
<b>1989</b>	54,60 %	32,40 %	13,00 %
<b>1996</b>	25,90 %	22,30 %	51,80 %
<b>1999</b>	32,00 %	33,80 %	34,20 %
<b>2000</b>	33,50 %	30,30 %	36,20 %
<b>2006</b>	17,90 %	47,50 %	34,60 %
<b>2013</b>	26,40 %	37,30 %	36,30 %
<b>2017</b>	23,40 %	46,80 %	29,80 %
<b>2018</b>	21,30 %	43,30 %	35,40 %
<b>2019</b>	2,80 %	46,10 %	51,20 %

### **Taillis de chêne**

Une dégradation de l'état des cimes a aussi être observée chez les taillis de chêne:

	<b>Classes de dégâts</b>		
	<b>0 sans dommage</b>	<b>1 légèrement endommagé</b>	<b>2-4 nettement endommagé</b>
<b>1984</b>	97,00 %	2,20 %	0,80 %
<b>1989</b>	75,00 %	19,60 %	5,40 %
<b>1996</b>	12,70 %	36,60 %	50,70 %
<b>1999</b>	46,00 %	41,80 %	12,20 %
<b>2000</b>	45,50 %	47,00 %	7,50 %
<b>2006</b>	15,90 %	61,90 %	22,20 %
<b>2013</b>	31,90 %	36,80 %	31,30 %
<b>2017</b>	29,60 %	40,10 %	30,30 %
<b>2018</b>	27,10 %	45,80 %	27,10 %
<b>2019</b>	2,10 %	59,00 %	38,90 %

## **Résineux**

Pour les résineux la situation s'est à nouveau dégradée :

	<b>Classes de dégâts</b>		
	<b>0 sans dommage</b>	<b>1 légèrement endommagé</b>	<b>2-4 nettement endommagé</b>
<b>1984</b>	81,90 %	14,20 %	3,90 %
<b>1989</b>	68,90 %	19,40 %	11,70 %
<b>1996</b>	59,30 %	28,00 %	12,70 %
<b>1999</b>	64,50 %	26,80 %	8,70 %
<b>2000</b>	62,00 %	31,00 %	7,00 %
<b>2006</b>	58,00 %	32,20 %	9,80 %
<b>2013</b>	55,70 %	26,90 %	17,40 %
<b>2017</b>	51,40 %	30,90 %	17,70 %
<b>2018</b>	58,50 %	25,40 %	16,20 %
<b>2019</b>	34,00 %	30,50 %	35,50 %